

## A.M.A.P. *Pêche de vigne*

CONTRAT VEAU

Octobre 2016

Ce contrat instaure un partenariat, dans le respect de la Charte des Amap®, avec Christophe Guénon, éleveur à Léognan. Le veau est produit en bio et abattu selon les normes en vigueur.

### **En adhérant à ce contrat :**

- vous manifestez votre solidarité envers une exploitation de proximité, respectueuse de l'environnement.
- vous aidez ce producteur partenaire par l'engagement ferme d'achat d'une part de sa production.
- vous consommerez de la viande de qualité dont vous connaissez la provenance et les méthodes d'élevage.

### Contrat :

L'adhérent s'engage, dès la signature du contrat par un achat ferme.

Le colis Le prix TTC est de 19 € le kg. La viande est conditionnée sous vide, identifiée et étiquetée par catégorie de morceaux.

Dans un colis d'environ 5 kg, il y aura : environ 1 kg de rôti, des escalopes, des côtes, de la blanquette, de l'osso bucco ou du tendron

...

### Modalités de paiement :

Dans le respect de la charte de l'A.M.A.P., l'adhérent AMAP effectue un 1er chèque (à l'ordre de Christophe Guénon) par colis commandé à la signature du contrat, afin de soutenir financièrement le producteur : 30€ pour un colis de 5 kg.

A la livraison un chèque complémentaire sera effectué en fonction du poids exact du colis à quelques grammes près.

### Livraison :

Le producteur s'engage à livrer le nombre de colis au chalet du Lac Bleu, en octobre (la date sera précisée ultérieurement)

**Les colis non récupérés le jour de la distribution seront partagés par les personnes présentes et responsables de la distribution et aucun remboursement ne pourra être effectué.**

### **Contrat Veau**

Pour une livraison ponctuelle

Nom : .....

Adresse : ..... Tel : .....

Je passe commande pour .....colis , j'accepte d'honorer pleinement les termes du présent contrat et je joins un chèque d'acompte de 30€ par colis.

Fait à Léognan, le

Le consommateur  
Signature

Le producteur, Christophe GUENON  
Signature